



FORUM DES ACTEURS DE L'EAU VALLÉES DE MARNE

Vendredi 23 juin 2023



Michel MURLIN

Journaliste animateur

FORUM DES ACTEURS DE L'EAU SEINE-NORMANDIE 2023

Maurice LOMBARD

Président de la Commission territoriale Vallées de Marne



FORUM DES ACTEURS DE L'EAU VALLÉES DE MARNE

Témoignage d'actions sur la sobriété de l'eau

Pascal CANTREL

Directeur industriel et technique Forges – LISI AEROSPACE

AGENCE
**eau
seine**
NORMANDIE



 **RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*





FORUM DES ACTEURS DE L'EAU VALLÉES DE MARNE

Témoignage d'actions sur la sobriété de l'eau

Benoît DECHAUX
Agriculteur – EARL Dechaux

Echanges avec la salle

FORUM DES ACTEURS DE L'EAU SEINE-NORMANDIE 2023



FORUM DES ACTEURS DE L'EAU VALLÉES DE MARNE

Quelle place pour la collectivité pour atteindre une plus grande sobriété ?

Lionel GRESSE

Chef du Service Eaux et Changement Climatique, Direction de l'Eau, de la Biodiversité et du Climat – Région Grand Est

Stéphane GOMBAUD

Directeur Général Délégué Eau, Assainissement, Voirie et Mobilité, Directeur Eau et Assainissement – Epernay Agglo Champagne

Hugues DAZARD

Président - Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne

Evelyne QUENTIN

Maire - Commune de Saint-Brice-Courcelles

FORUM DES ACTEURS DE L'EAU SEINE-NORMANDIE 2023

Echanges avec la salle

Lionel GRESSE

Chef du Service Eaux et Changement Climatique, Direction de l'Eau, de la Biodiversité et du Climat – Région Grand Est

Stéphane GOMBAUD

Directeur Général Délégué Eau, Assainissement, Voirie et Mobilité, Directeur Eau et Assainissement –Epernay Agglo Champagne

Hugues DAZARD

Président - Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne

Evelyne QUENTIN

Maire - Commune de Saint-Brice-Courcelles

FORUM DES ACTEURS DE L'EAU SEINE-NORMANDIE 2023



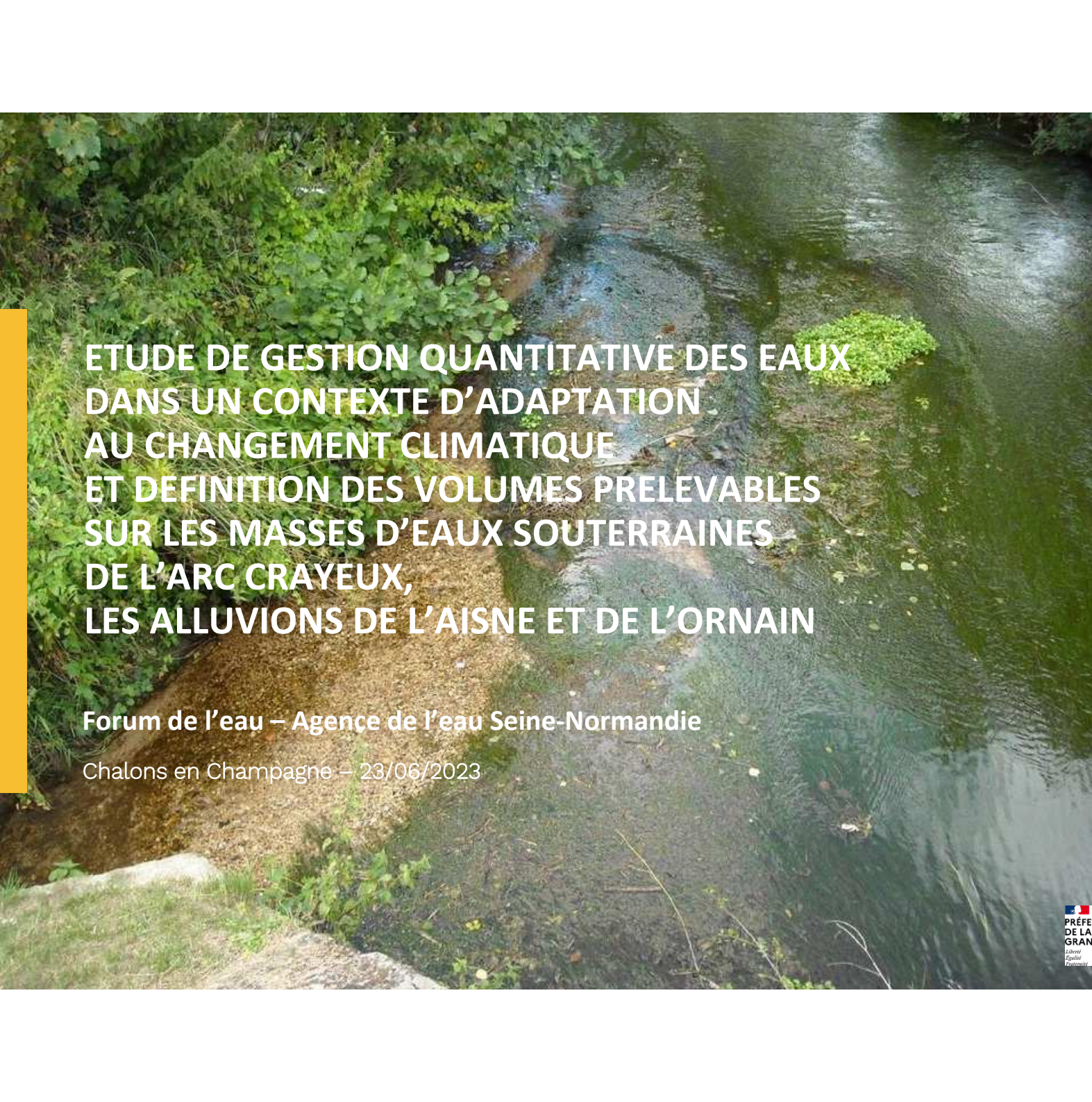
FORUM DES ACTEURS DE L'EAU VALLÉES DE MARNE

Partager la ressource en eau : comment fait-on ?

Enjeux et objectifs de l'étude volumes prélevables de la Nappe de la Craie

Lionel GRESSE

Chef du Service Eaux et Changement Climatique, Direction de
l'Eau, de la Biodiversité et du Climat – Région Grand Est



**ETUDE DE GESTION QUANTITATIVE DES EAUX
DANS UN CONTEXTE D'ADAPTATION
AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
ET DEFINITION DES VOLUMES PRELEVABLES
SUR LES MASSES D'EAUX SOUTERRAINES
DE L'ARC CRAYEUX,
LES ALLUVIONS DE L' AISNE ET DE L'ORNAIN**

Forum de l'eau – Agence de l'eau Seine-Normandie

Chalons en Champagne – 23/06/2023

LA FORCE D'UN TOUT

**ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE**

DÉROULEMENT DE LA PRÉSENTATION

- Descriptif de l'étude
- Enjeux sur le territoire
- Détermination des volumes prélevables



DESCRIPTIF DE L'ETUDE

Nappe de la Craie et alluvions de l'Aisne et l'Ornain

CONTEXTE

- Sécheresses récurrentes en période estivale sur le territoire de la Champagne Crayeuse
- L'étude des besoins établis sur les éléments issus de **l'état des lieux 2019 (EDL 2019)** a montré que la **pression en prélèvement** a été jugée significative pour 4 masses d'eau souterraine classées en état médiocre

→ **Une pression quantitative accrue en lien avec le changement climatique**



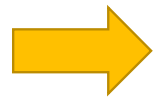
CONTEXTE

- Besoin des acteurs du territoire d'avoir une meilleure connaissance des ressources disponibles
 - Mieux gérer les périodes de tensions quantitatives des eaux du territoire
 - Volonté d'avoir une vision prospective de ces besoins et des adaptations nécessaires vis-à-vis du changement climatique.
- **Maitrise d'ouvrage régionale dans le cadre de la prise de compétence animation concertation dans le domaine de l'eau**



OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

- Détermination des **volumes prélevables** sur les BV du territoire d'étude
- Production d'un **outil opérationnel** permettant d'évaluer le volume prélevable disponible au regard des conditions initiales de débit et/ou de niveau piézométrique mesurées à une date donnée
- Estimation des volumes prélevables dans un contexte de **changements climatiques** (ressource)

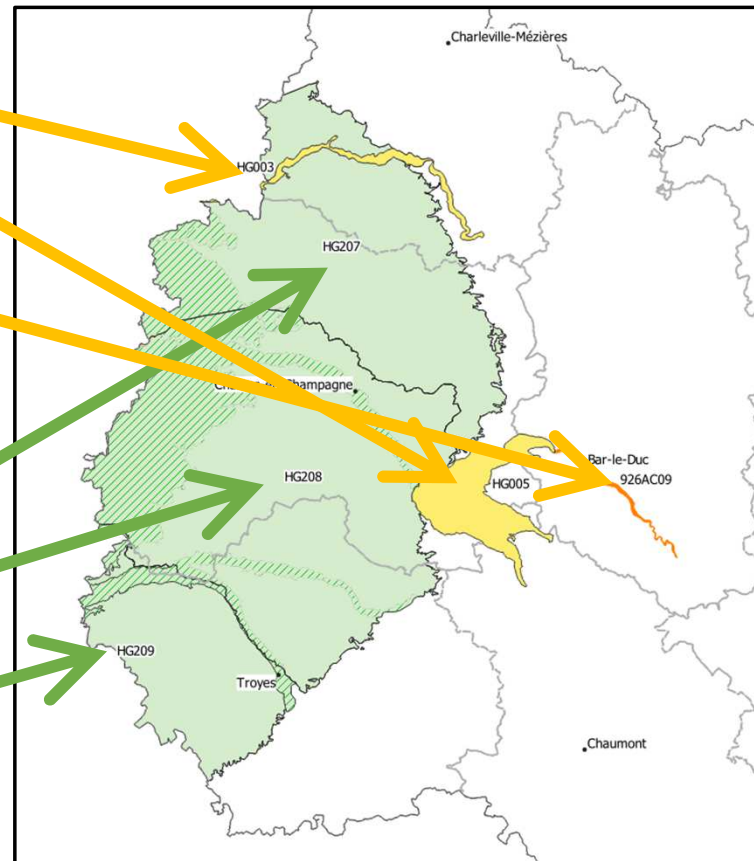


Etude réalisée par ANTEA Group (Reims)



PÉRIMÈTRE DE L'ETUDE

- Les alluvions récentes à anciennes de l'Aisne (FRHG003)
- Les alluvions récentes à anciennes du Perthois (FRHG005)
- Les alluvions actuelles à anciennes du bassin versant de la Marne en amont du Perthois (Entité BD Lisa 926AC09)
- Les craies de Champagne Nord (FRHG207)
- Les craies de Champagne Sud et Centre (FRHG208)
- Les Craies du Senonais et pays d'Othe (FRHG209)



GOUVERNANCE DE L'ETUDE

COMITE DE PILOTAGE

- Représentant Région GE (Environnement & agriculture)
- Représentants AESN
- Représentants de l'Etat : DREAL GE, DRAAF, DRIEE Ile de France, DDT
- Représentants des SAGE présent sur le territoire (SIABAVE,...)
- Représentants des conseils départementaux
- Représentants des chambres d'agricultures
- Représentants de l'OFB
- Représentants des usagers de l'eau (association d'irrigant, SDDEA, Fédération de pêche, industriels,...)

Valide les phases
Valide les choix stratégiques de l'étude

Valide les phases intermédiaires
Participe aux choix techniques

COMITE TECHNIQUE

- Région GE, AESN, DREAL GE
- DRAAF
- DRIEE Ile de France
- Représentant pour toutes les DDT du territoire
- SIABAVE

Animation et coordination de l'étude

Cellule de pilotage :

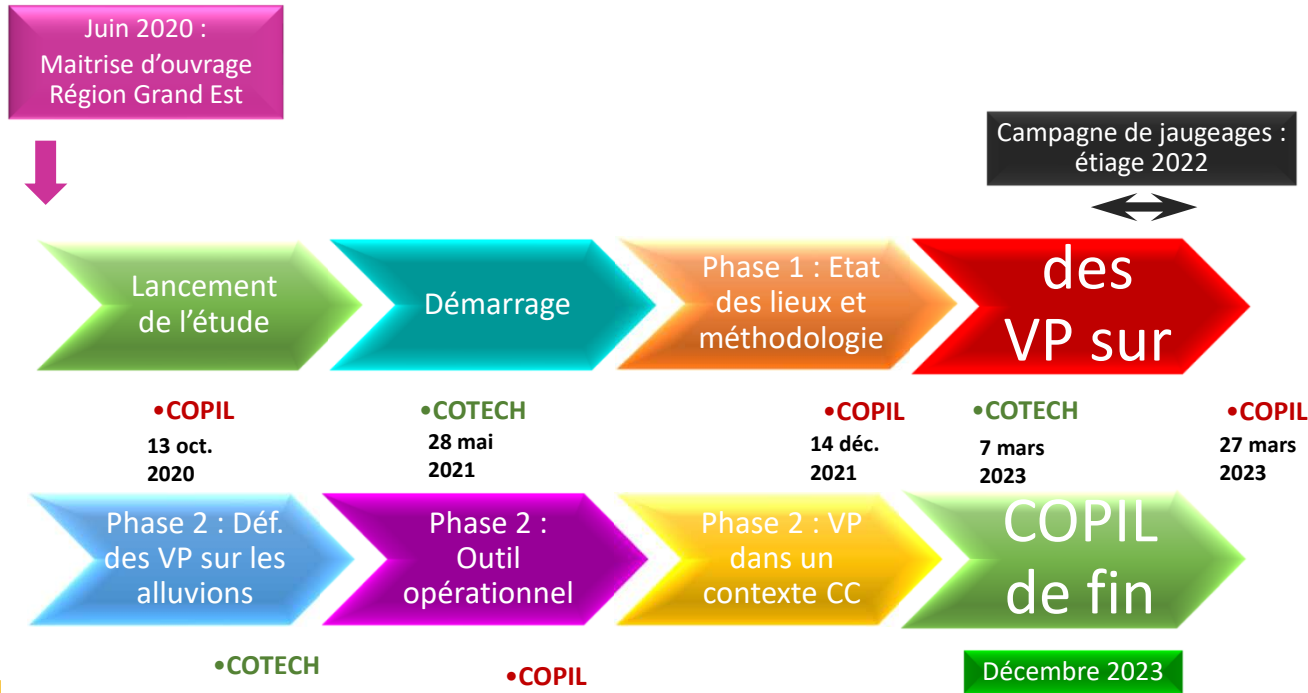
- Région GE : Lajlah LUTHER
- AESN : Sabine LABOUREL
- DREAL GE : Xavier MARLY
- DRIEAT Ile de France : Joanna BRUNELLE

Bureau d'études : ANTEA GROUP

Etude de gestion quantitative



CALENDRIER



ENJEUX DE L'EAU SUR LE TERRITOIRE DE L'ETUDE

Nappe de la Craie et alluvions de l'Aisne et l'Ornain

RESSOURCE EN EAU

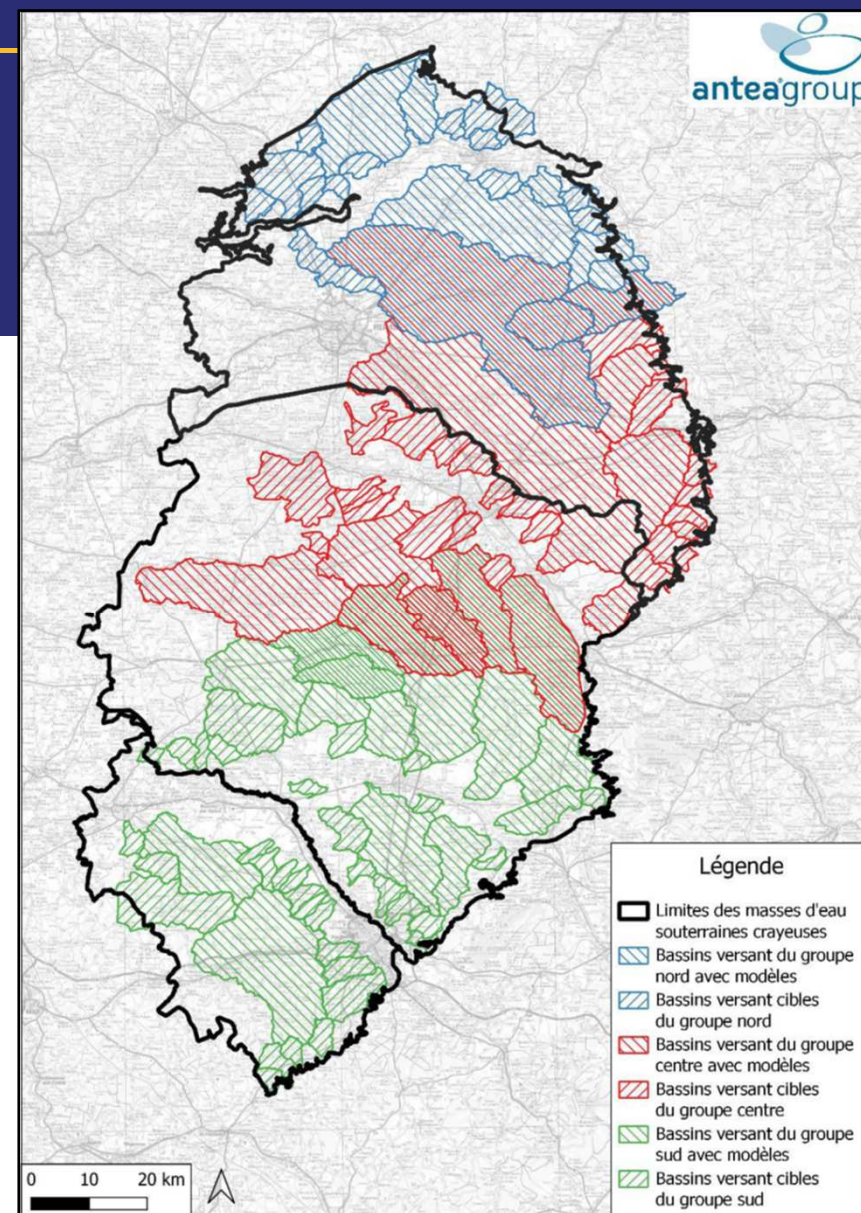
↳ Eaux souterraines :

■ Nappe de la Craie :

- 3 masses d'eau : Craie Champagne Nord, Craie Champagne Sud et Centre et Craie du Senonais et Pays d'Othe
- Principalement alimentée par les pluies efficaces
- Recharge en période hivernale (nov. à jan.)

↳ Eaux de surface :

- Corridor de la Seine et de la Marne, l'Aisne et l'Aube
- Densité du réseau hydrographique faible (hydrogéologie)
- Cours d'eau draine la nappe, lien nappe rivière fort

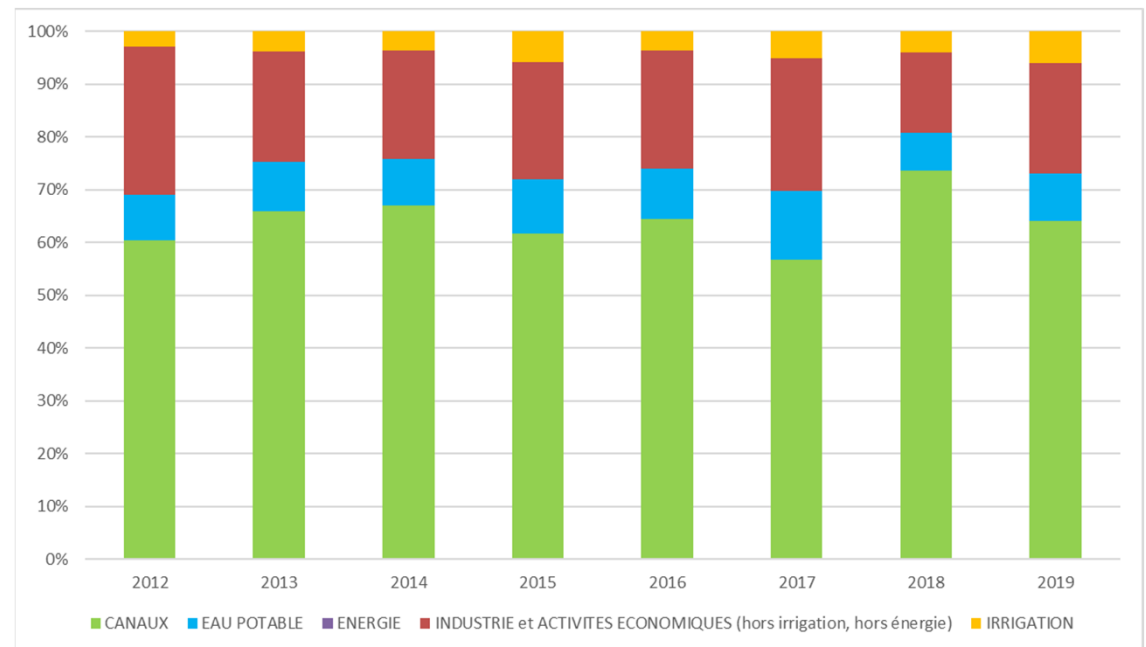
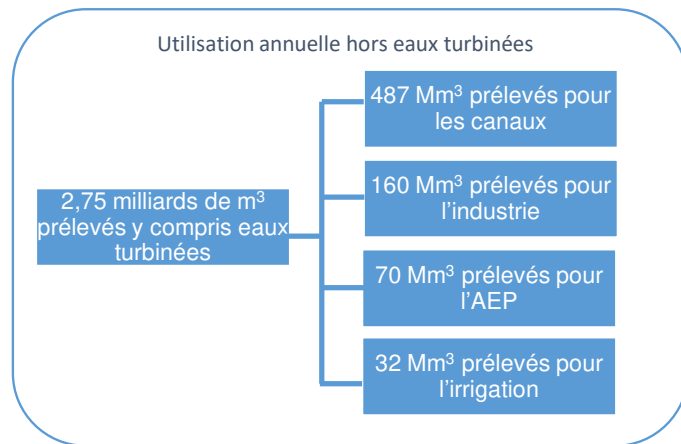


PRÉLÈVEMENTS BRUTS EN EAU SUR L'AIRE D'ÉTUDE (DONNÉES BNPE 2012-2019)

↳ 2,75 milliards de m³ annuel prélevés

↳ L'eau turbinée représente environ 63 % des volumes prélevés et essentiellement sur les eaux de surface

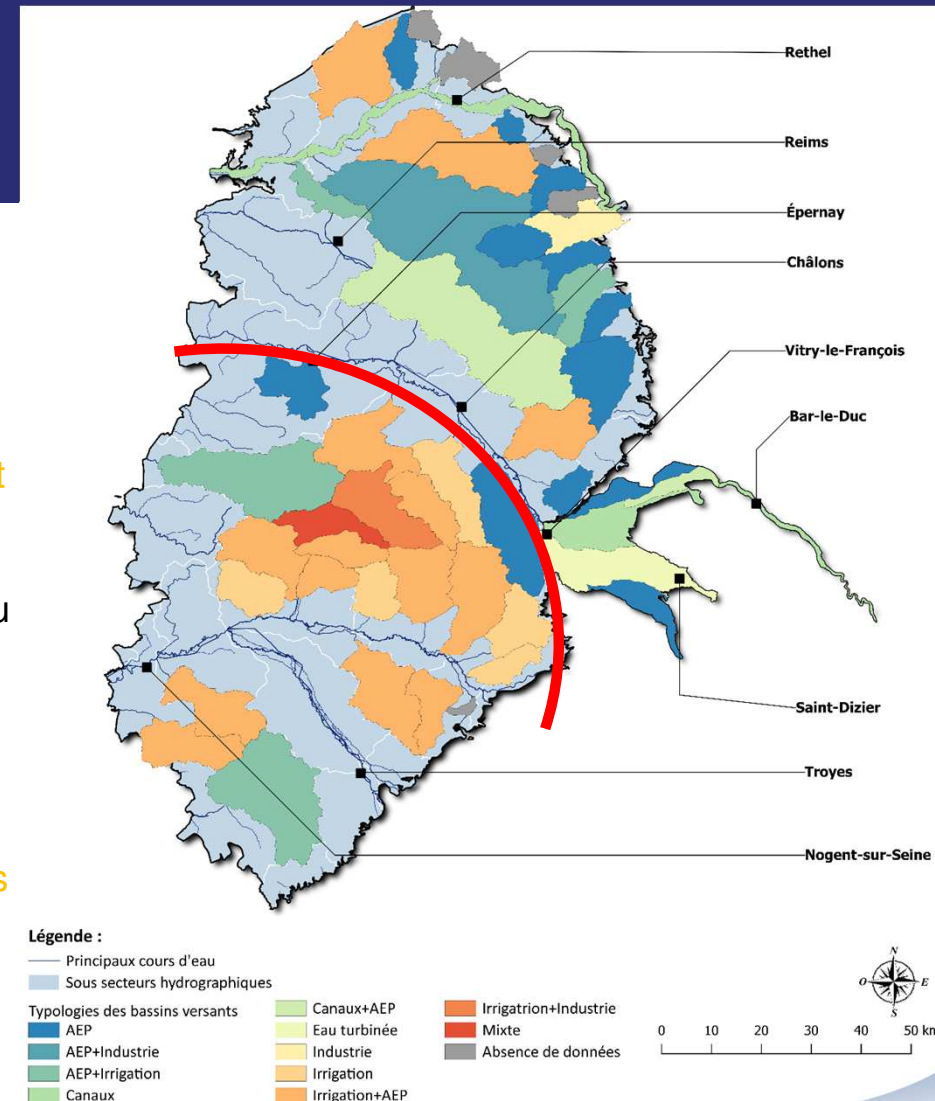
↳ Le reste des prélèvements est réparti entre les Canaux, l'industrie, l'AEP et l'irrigation



↳ Irrigation et AEP prélèvent quasi exclusivement dans les eaux souterraines

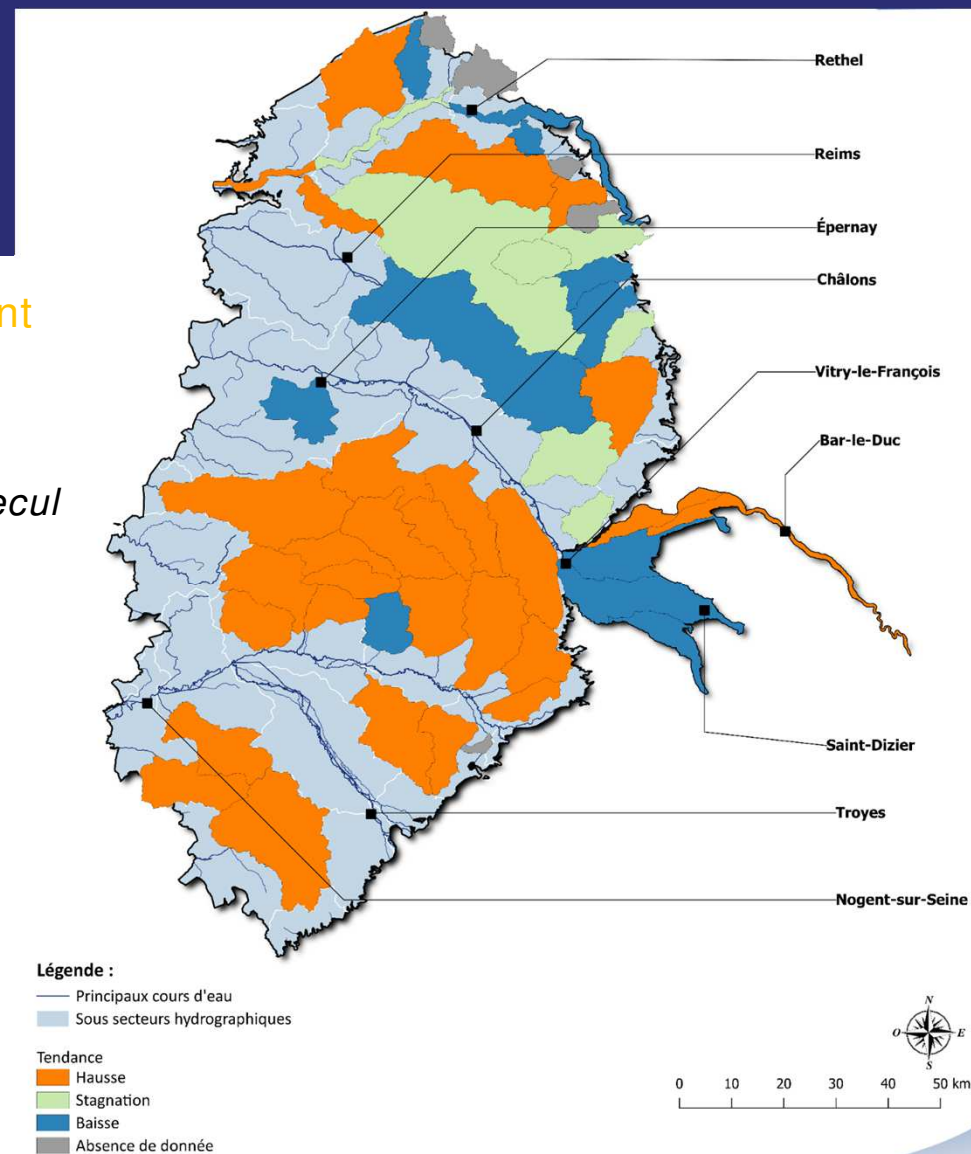
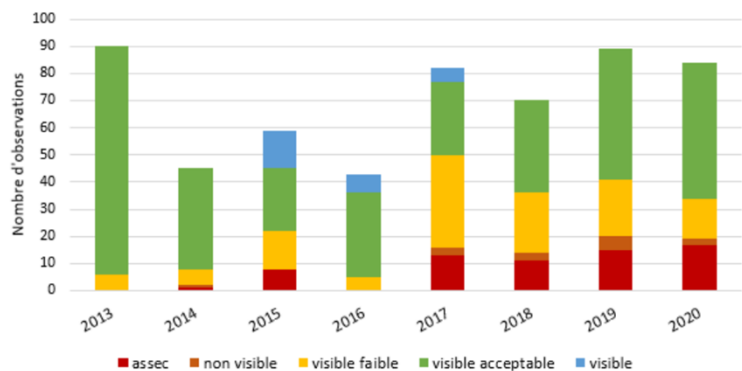
PRÉLÈVEMENTS BRUTS EN EAU SUR L'AIRE D'ÉTUDE

- Bassin coupé en 2 :
 - Partie Nord : prélèvements majoritairement destinés à l'eau potable
 - Partie Sud : prélèvements majoritairement destinés à l'irrigation
- Points de prélèvements irrigation présents en majorité sur l'axe Aube et affluents
- Points de prélèvements industrie concentrés sur les grands cours d'eau : Seine, Marne, Vesle
- Points de prélèvements canaux localisés sur les bassins de la Marne amont (Marne et Ornain), l'axe Aisne, la Saulx et la Vesle
- Points de prélèvement AEP disséminés sur tout le bassin mais volumes prélevés plus importants sur les bassins du Nord du territoire



PRESSIONS

- Sur la période 2012 – 2019 : **prélèvements majoritairement en hausses**
- Quelques exceptions de baisse ou de stagnation
- ⇒ *Tendances par usage difficilement interprétables car peu de recul (7 années) et volumes prélevés très fluctuants d'une année sur l'autre*
- ⇒ Sur le réseau ONDE : nette augmentation des assecs à partir de 2017



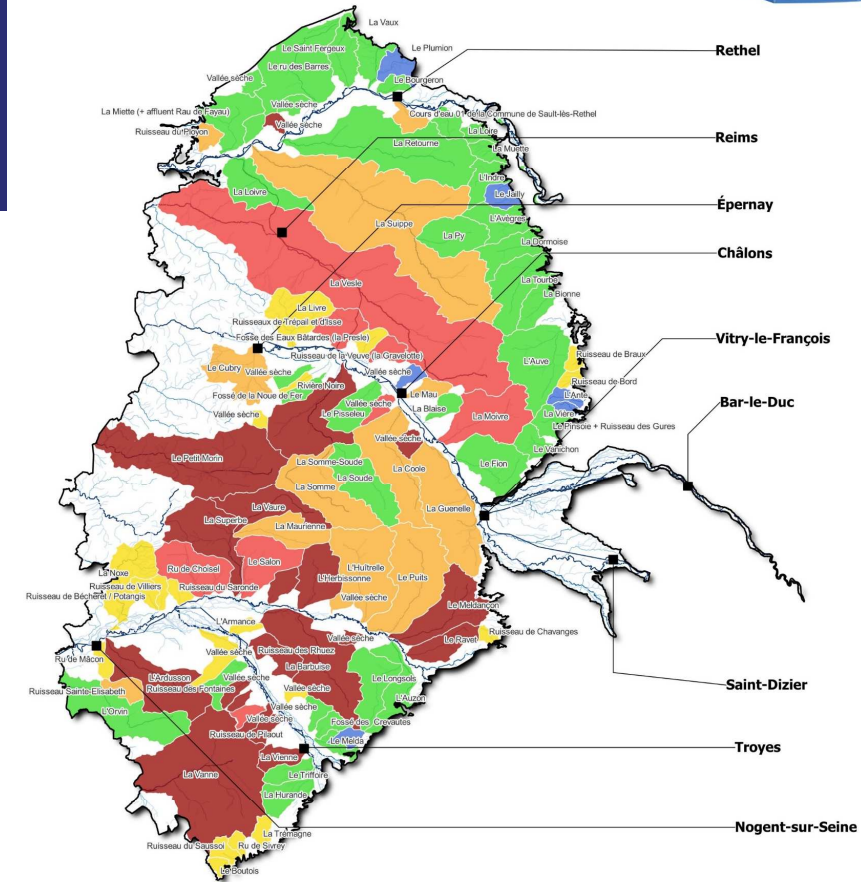
DÉTERMINATION DES VOLUMES PRELEVABLES

Nappe de la Craie et alluvions de l'Aisne et l'Ornain

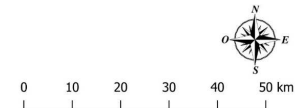
se des prélèvements moyens en étiage (Juin - Sep) entre 2012 et 2019
 prendre en compte les volumes liés à l'énergie, aux barrages et aux canaux.

1^{ER} BILAN DES RÉSULTATS : VOLUMES PRÉLEVABLES ESTIMÉS ET VOLUMES PRÉLEVÉS (BASE MOYENNE DES PRÉLÈVEMENTS ENTRE 2012 ET 2019)

Typologie des tensions	Nombre de cours d'eau dans la catégorie concernée	Liste des cours d'eau concerné
Bassins en déséquilibre (bassin dont les volumes prélevés moyens sont au-delà des volumes prélevables)	20	Ruisseau des Rhuez, Ruisseau des Croûillères, Ruisseau des Fontaines, L'Herbissonne, Le Ravet, La Barbuise, Le Meldançon, La Tirva, Ruisseau de Pilaout, La Vienne, La Vanne, La Superbe, La Vaure, L'Ardusson, La Somme-Soude, Le Petit Morin, 4 vallées sèches
Bassins en tension (bassin dont les volumes prélevés moyens se situent entre 75 et 99 % du VP déterminé)	8	Ruisseaux de Trépail et d'Isse, La Vesle, Le Salon, Ru de Choisel, Ruisseau de la Veuve, La Moivre, 2 vallées sèches
Bassins à surveiller (bassin dont les volumes prélevés moyens se situent entre 50% et 75% du VP déterminé)	13	Ruisseau du Ployon, L'Huîtreille, Le Mau, La Somme, Cours d'eau 01 de la Commune de Sault-lès-Rethel, La Suippe, La Coole, La Maurinne, La Guenelle, Ruisseau Sainte Elisabeth, Le Puits, Le Cubry, 1 vallée sèche
Bassins à l'équilibre (bassin dont les volumes prélevés moyens sont inférieurs à 50% du VP déterminé)	37	La Retourne, La Miette, Le ru des Barres, La Loive, La Blaise, La Soude, Le Longsols, L'Orvin, Fossé des Crevautes, La Hurande, Le Pisseleu, Fossé de la Noue de Fer, L'Auzon, Le Fion, Saulce Champenoise, La Muette, Le Melda, Le Py, L'Avèges, L'Auve, Le Bourgeron, Le Saint Fregeux, La Tourbe, La Loire, L'Indre, Le Vanichon, Le Triffoire, Le Pinsoie + Ruisseau des Gures, La Bionne, La Dormoise, La Vaux, 6 vallées sèches
Bassin objet simplement de bonnes pratiques (bassins objet simplement de bonnes pratiques sans VP associés)	19	Ru de Macôn, L'Armançe, Fosse des Eaux Bâtardes (la Presle), Ruisseau du Saronde, Ruisseau de Villiers, Ru de Sivrey, La Noxe, La Livre, Le Boutois, Ruisseau du Saussoi, Ruisseau de Bécheret / Potangis, La Trémagne, Ruisseau de Braux, Ruisseau de Chavanges, Ruisseau de Bord, Rivière Noire, 3 Vallées sèches
Bassins sans prélèvements recensés dans la BNPE	6	Le Jaily, L'Ante, Le Plumion, La Vière, Ruisseau de la Fontaine Saint Pierre, 1 vallée sèche



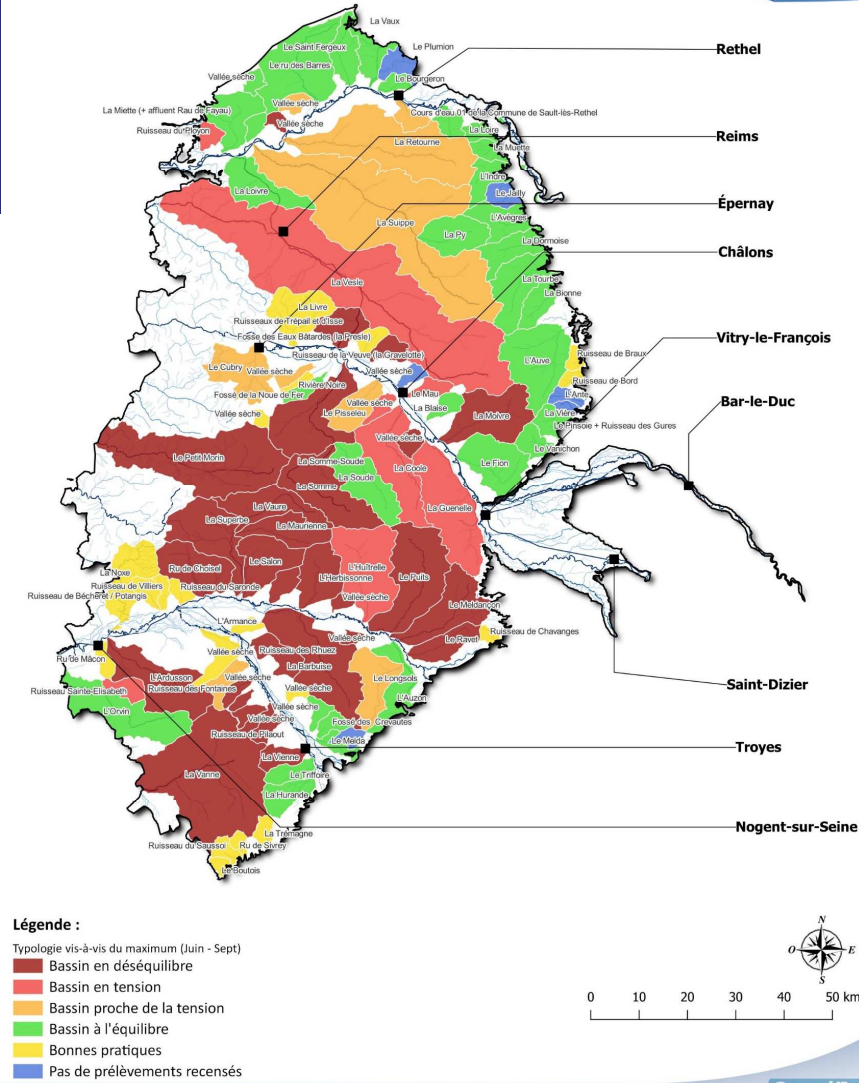
Légende :
 Typologie vis-à-vis du moyenne (Juin - Sept)
 Bassin en déséquilibre
 Bassin en tension
 Bassin proche de la tension
 Bassin à l'équilibre
 Bonnes pratiques
 Pas de prélèvements recensés



base des prélèvements maximums en été (Juin - Sep) entre 2012 et 2019
 sans prendre en compte les volumes liés à l'énergie, aux barrages et aux canaux.

1^{ER} BILAN DES RÉSULTATS : VOLUMES PRÉLEVABLES ESTIMÉS ET VOLUMES PRÉLEVÉS (BASE MAXIMUM DES PRÉLÈVEMENTS ENTRE 2012 ET 2019)

Typologie des tensions	Nombre de cours d'eau dans la catégorie concernée	Liste des cours d'eau concerné
Bassins en déséquilibre (bassin dont les volumes prélevés maximums sont au-delà des volumes prélevables)	30	Ruisseaux de Trépaill et d'Isse , Ruisseau des Rhuez, Ruisseau des Crouillères, Ruisseau des Fontaines, L'Herbissonne, Le Ravet, La Barbuise, Le Meldançon, Le Salon , Le Triva, Ruisseau de Pilaout, La Somme , La Vienne, La Vanne, La Superbe, La Vaure, L'Ardusson, Ru de Choisel , La Somme-Soude, La Maurienne , Ruisseau de la Veuve (la Gravelotte) , Le Puits , Le Petit Morin, La Moivre , 6 vallées sèches
Bassins en tension (bassin dont les volumes prélevés maximums se situent entre 75 et 99 % du VP déterminé)	8	La Vesle, Ruisseau du Ployon , L'Huîtrelle , Le Mau , La Coole , La Guenelle , Ruisseau Sainte Elisabeth , 1 Vallée sèche
Bassins à surveiller (bassin dont les volumes prélevés maximums se situent entre 50% et 75% du VP déterminé)	9	Cours d'eau 01 de la Commune de Sault-lès-Reithel, La Suiippe, La Retourne , Le Longsols , Le Pisseuleu , Le Cubry , 3 vallées sèches
Bassins à l'équilibre (bassin dont les volumes prélevés maximums sont inférieurs à 50% du VP déterminé)	31	La Miette (+ affluent Rau de Fayau), Le ru des Barres, La Loivre, La Blaise, La Soude, L'Orvin, Fossé des Crevautes, La Hurande, Fossé de la Noue de Fer, L'Auzon, Le Fion, Saulce Champenoise, La Muette, Le Melda, Le Py, L'Avègres, L'Auve, Le Burgeron, Le Saint Fergeux, La Tourbe, La Loire, L'Indre, Le Vanichon, La Triffoire, Le Pinsoie + Ruisseau des Gures, La Bionne, La Dormoise, La Vaux, 3 vallées sèches
Bassin objet simplement de bonnes pratiques (bassins objet simplement de bonnes pratiques sans VP associés)	19	Ru de Macôn, L'Armanche, Fosse des Eaux Bâtardes (la Presle), Ruisseau du Saronde, Ruisseau de Villiers, Ru de Sivrey, La Noxe, La Livre, Le Boutois, Ruisseau du Saussoi, Ruisseau de Bécheret / Potangis, La Trémagne, Ruisseau de Braux, Ruisseau de Chavanges, Ruisseau de Bord, Rivière Noire, 3 Vallées sèches
Bassins sans prélèvements recensés dans la BNPE	6	Le Jailly, L'Ante, Le Plumion, La Vière, Ruisseau de la Fontaine Saint Pierre, 1 vallée sèche



CONCLUSIONS

- Les tensions sur la ressource vont être **de plus en plus fortes**, notamment dans un contexte de changement climatique
- L'étude sur les volumes prélevables est un préambule à la gestion de la ressource : des **actions à mettre en place**
 - ↳ Mise en place d'un modèle maillé sur les bassins versants en déséquilibre quantitatif ?
 - ↳ Travailler sur la qualité de la ressource en eau en parallèle
- Nécessité de **concertation accrue** entre les acteurs du territoire pour un partage de la ressource





DES QUESTIONS ?



FORUM DES ACTEURS DE L'EAU VALLÉES DE MARNE

Quelle organisation pour quels objectifs ?

Le Comité Ressource en eau

Florent COLIN

Chef de la cellule politique de l'eau - service Eau,
Environnement, Préservation des ressources (SEEPR) -
Direction Départementale des Territoires (DDT 51)

FORUM DES ACTEURS DE L'EAU SEINE-NORMANDIE 2023

Gestion de crise

L.211-3 : « Des décrets déterminent en particulier les conditions dans lesquelles l'autorité administrative peut prendre des mesures de limitation ou de suspension provisoire des usages de l'eau, pour faire face à une menace ou aux conséquences [...] de sécheresse, [...] ou à un risque de pénurie ;

R.211-66 à 70 : ZSCE : « zones d'alerte et de restrictions provisoires d'usage de l'eau »

R.211-69 : arrêté d'orientation de bassin => coordination interdépartementale

R.211-67 : arrêté cadre (zones d'alertes, conditions de déclenchement)

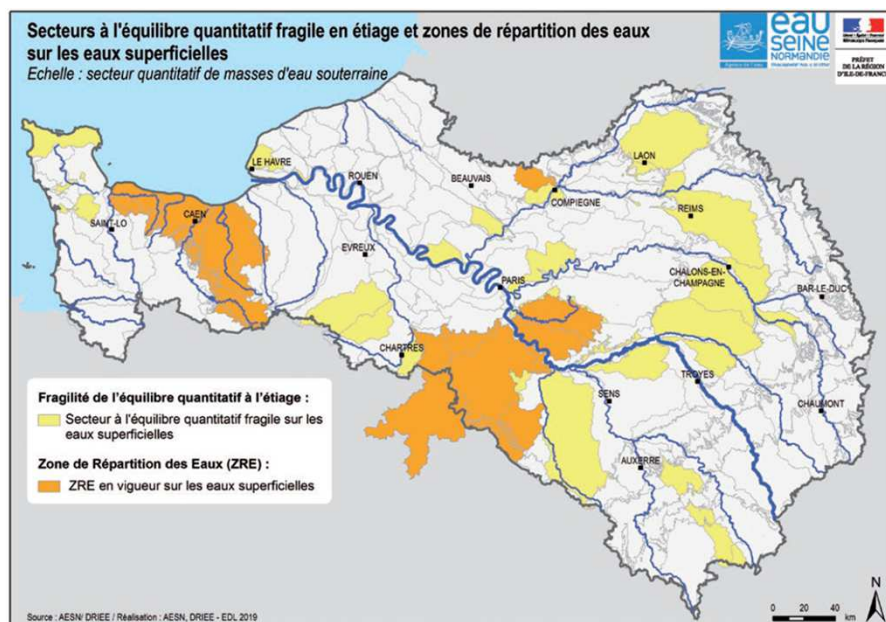
R.211-66 : Restrictions **temporaires**



Instance de concertation :
Comité de la ressource en
eau

Gestion structurelle (hors PTGE et ZRE)

Niveau « Bassin » : stratégie d'évaluation des volumes prélevables (R213-14)



Niveau départemental : le préfet de bassin (ou le préfet de département) arrête les volumes prélevables et leur répartition par usages

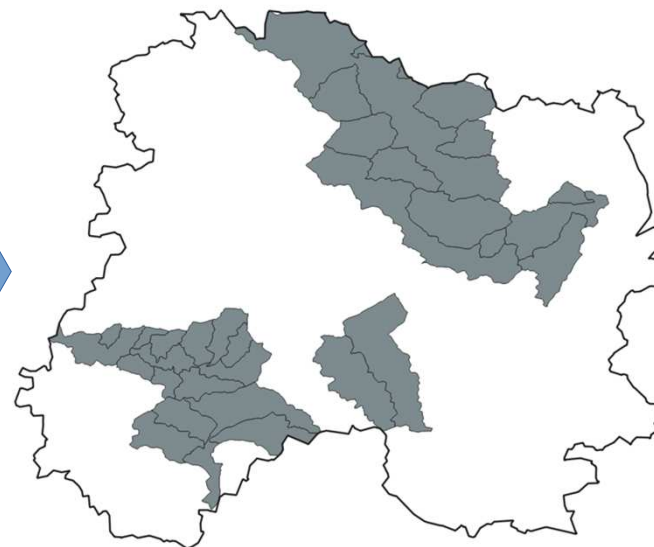
Mise en cohérence des SAGE

Comité de concertation local

Changement de paradigme dans la Marne



Étude régionale
R.213-14
Guide circulaire
« sécheresse »



1 arrêté cadre (n°12-2022-SEC) :

- liste de cultures irrigables
- quotas par hectare
- volume plafond départemental (18,5Mm³)
- Mesures de restrictions

3 arrêtés

- **Arrêté cadre « crise »**
(mesure de restrictions, seuils de déclenchement, ..)
- **AP « structurel »**
(volumes prélevables par usage sur les bassins identifiés dans le SDAGE)
- **AP « clés de répartition »**



FORUM DES ACTEURS DE L'EAU VALLÉES DE MARNE

Quelle organisation pour quels objectifs ?

Le comité de bassin

Maurice LOMBARD

Membre du Comité de Bassin,
Président de la Commission Territoriale Vallées de Marne

Le comité de bassin – un parlement de l'eau

FORUM DES ACTEURS DE L'EAU SEINE-NORMANDIE 2023

Le comité de bassin

40 %
74 représentants des
parlementaires et des
collectivités territoriales

20 %
37 représentants de l'Etat et de
ses établissements publics



20 %
37 représentants des usagers non
économiques (associations protection
nature, consommateurs, pêche,
personnes qualifiées...)

20 %
37 représentants des usagers
économiques (agriculture, industriels,
professionnels pêche et aquaculture,
distributeurs d'eau, producteurs
d'électricité...)

FORUM DES ACTEURS DE L'EAU SEINE-NORMANDIE 2023

Les commissions territoriales



Son rôle

Le comité de bassin élabore :

- l'état des lieux du bassin : l'évaluation de la qualité des eaux du bassin et identification des pressions (sources de pollution et prélèvements d'eau) importantes qui s'exercent sur les rivières et milieux aquatiques et dégradent leur qualité ;
- le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et le programme de mesures (actions) qui en découlent ;
- les grandes orientations du programme d'intervention de l'agence de l'eau : les types de travaux à accompagner, les modalités d'aides financières relatives à ces travaux et le taux des redevances payées par tous ceux qui utilisent l'eau.

➔ Donne du sens, des orientations et des objectifs partagés

Les travaux en cours – la stratégie d'adaptation au changement climatique

Le 20 juin, le Comité de bassin a examiné l'enrichissement de la stratégie d'adaptation au changement climatique : 8 principes directeurs

1. Réduire la dépendance à l'eau et assurer un développement humain moins consommateur d'eau
2. Préserver la qualité de l'eau
3. Protéger la biodiversité et les services écosystémiques
4. Prévenir les risques d'inondations (et coulées de boue)
5. Anticiper les conséquences de l'élévation du niveau de la mer
6. Favoriser le remplissage naturel des nappes
7. Lutter contre la vulnérabilité aux vagues de chaleur
8. Accompagner les acteurs pour des changements de comportements profonds

Nouveau

FORUM DES ACTEURS DE L'EAU SEINE-NORMANDIE 2023



Trajectoire de sobriété

Réduction des prélèvements par acteur (prélèvements en milliards de m³)



Déclinaison de ces trajectoires à construire localement



FORUM DES ACTEURS DE L'EAU VALLÉES DE MARNE

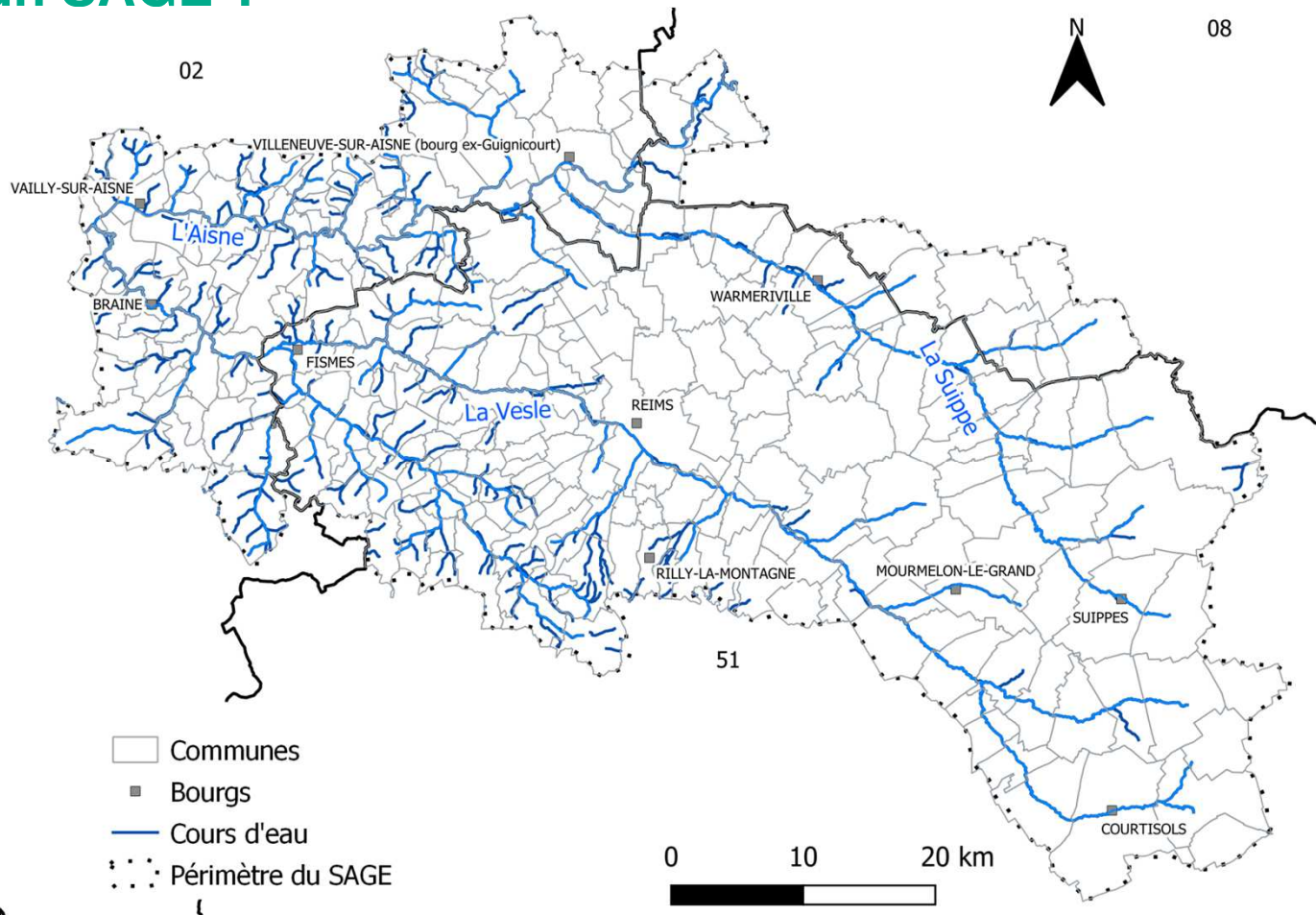
Quelle organisation pour quels objectifs ?

Commission Locale de l'eau

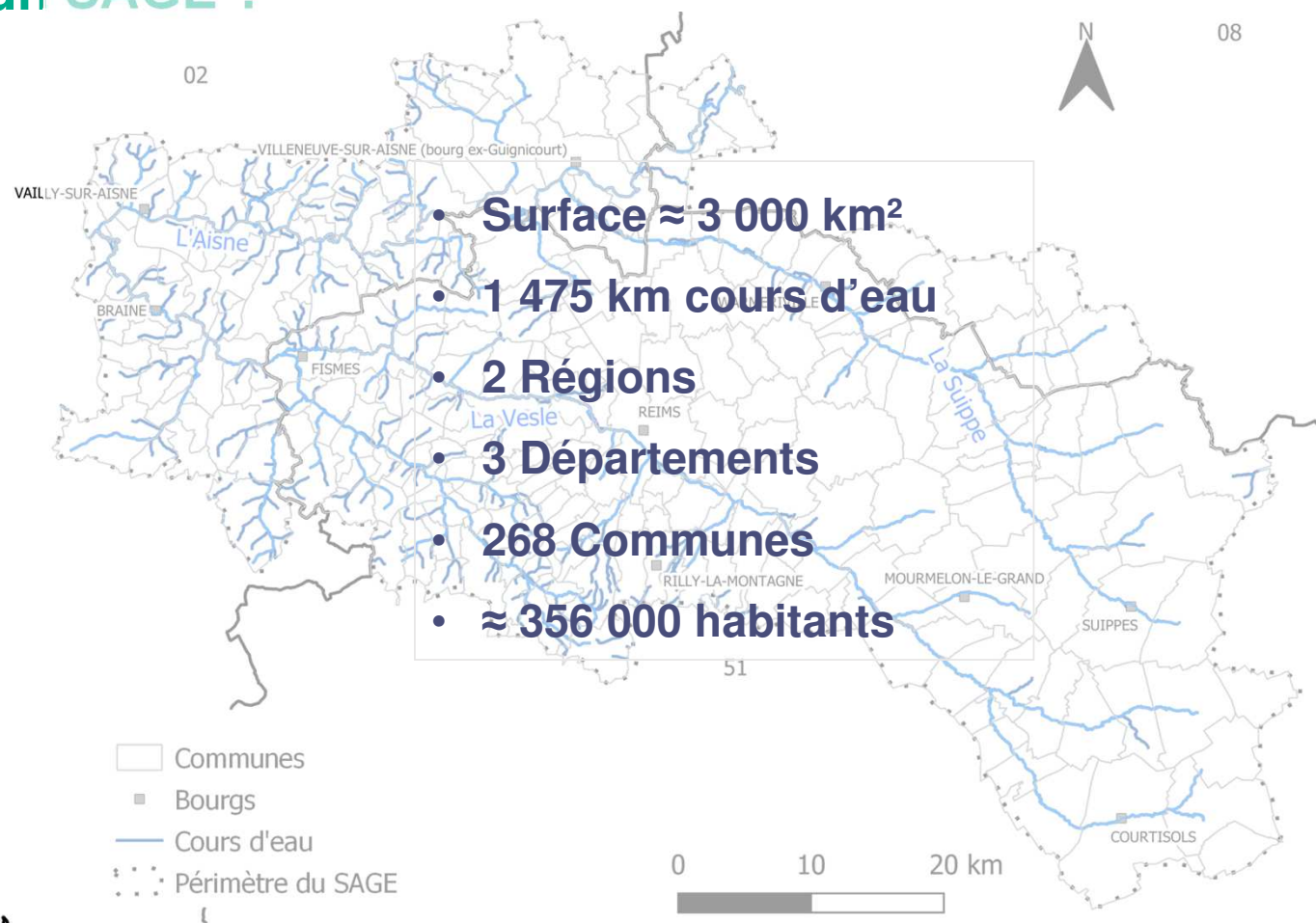
Jade PIERRET

Animatrice du schéma d'aménagement et de gestion de l'eau
(SAGE) - Syndicat Intercommunal d'Aménagement des
Bassins Aisne Vesle Suippe (SIABAVES)

Qu'est-ce qu'un SAGE ?

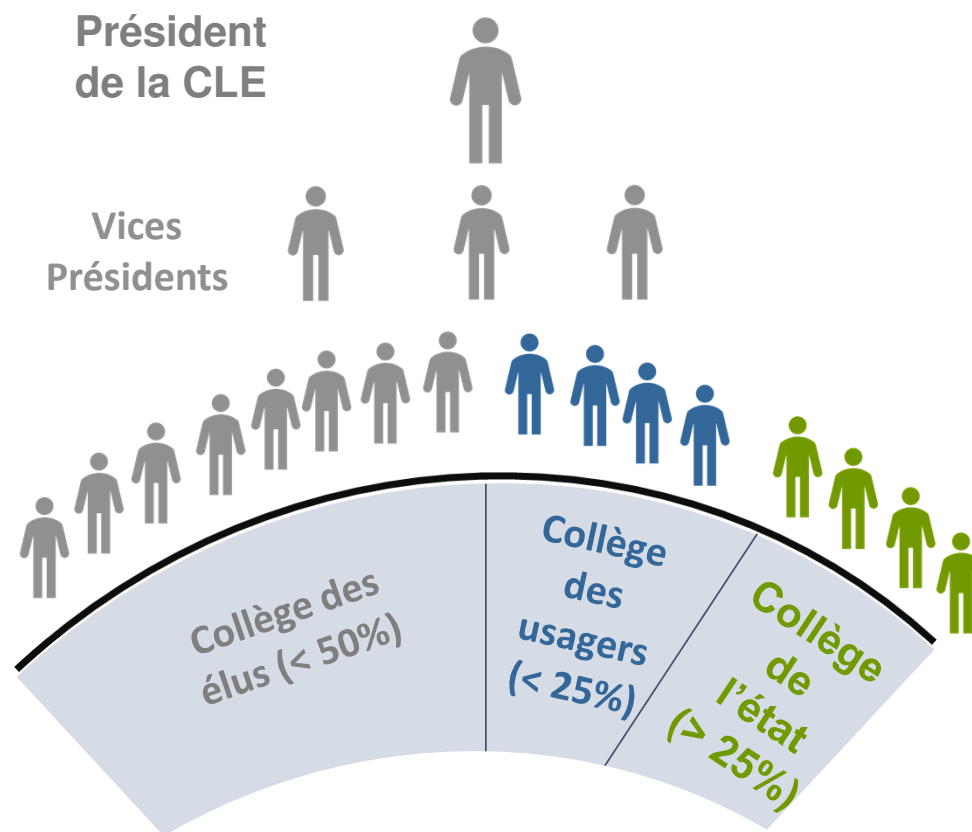


Qu'est-ce qu'un SAGE ?



Qu'est-ce que la CLE ?

Composition de la Commission Locale de l'Eau

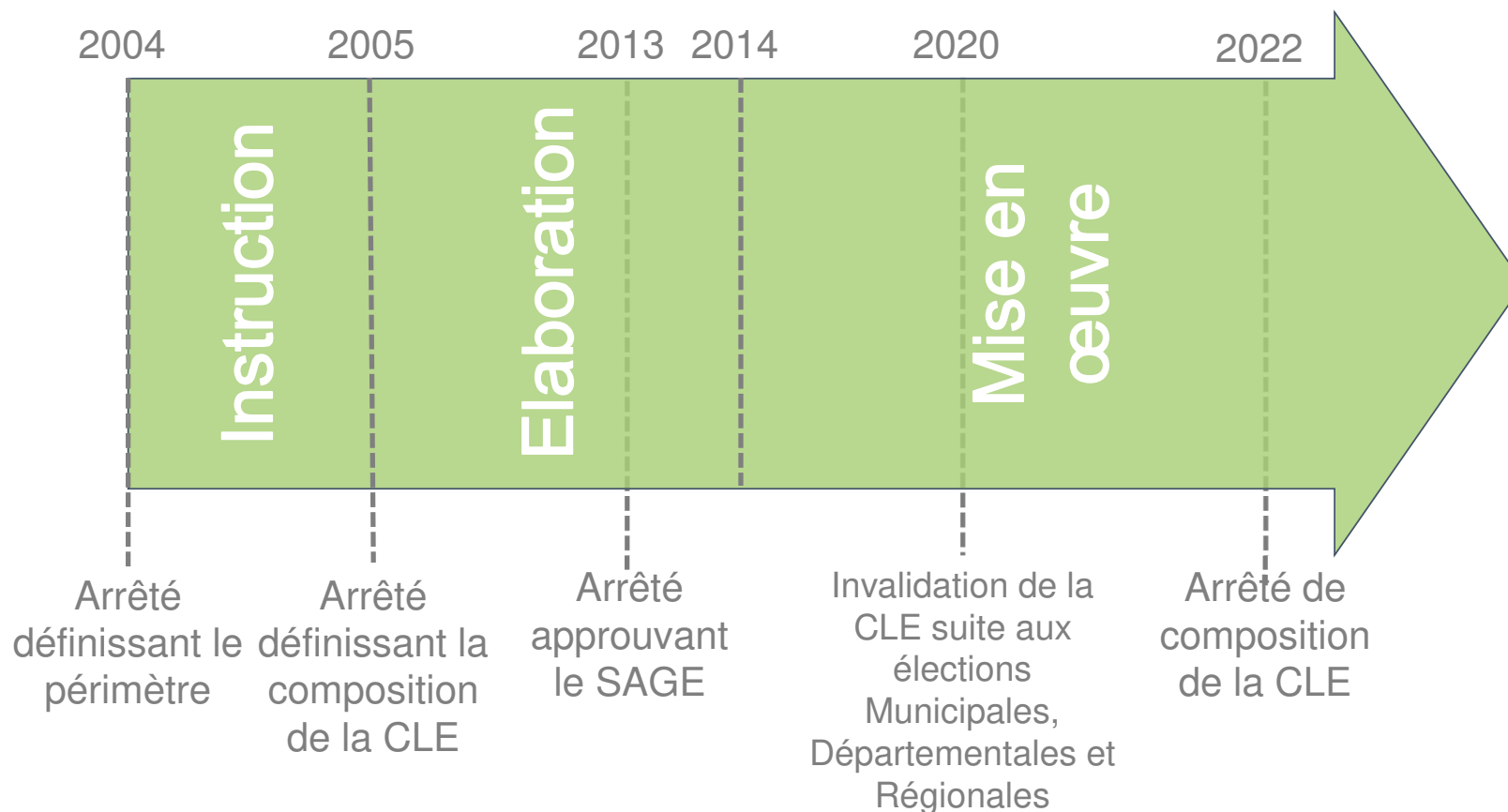


FORUM DES ACTEURS DE L'EAU SEINE-NORMANDIE 2023

Rôle de la CLE

- Elaborer, réviser le SAGE et ses documents
- Emettre des avis sur les décisions et les projets relatifs à la ressource en eau
- Suivre l'avancée du SAGE
- Faciliter la mise en œuvre des projets prescrits par le SAGE
- Assurer la communication du SAGE

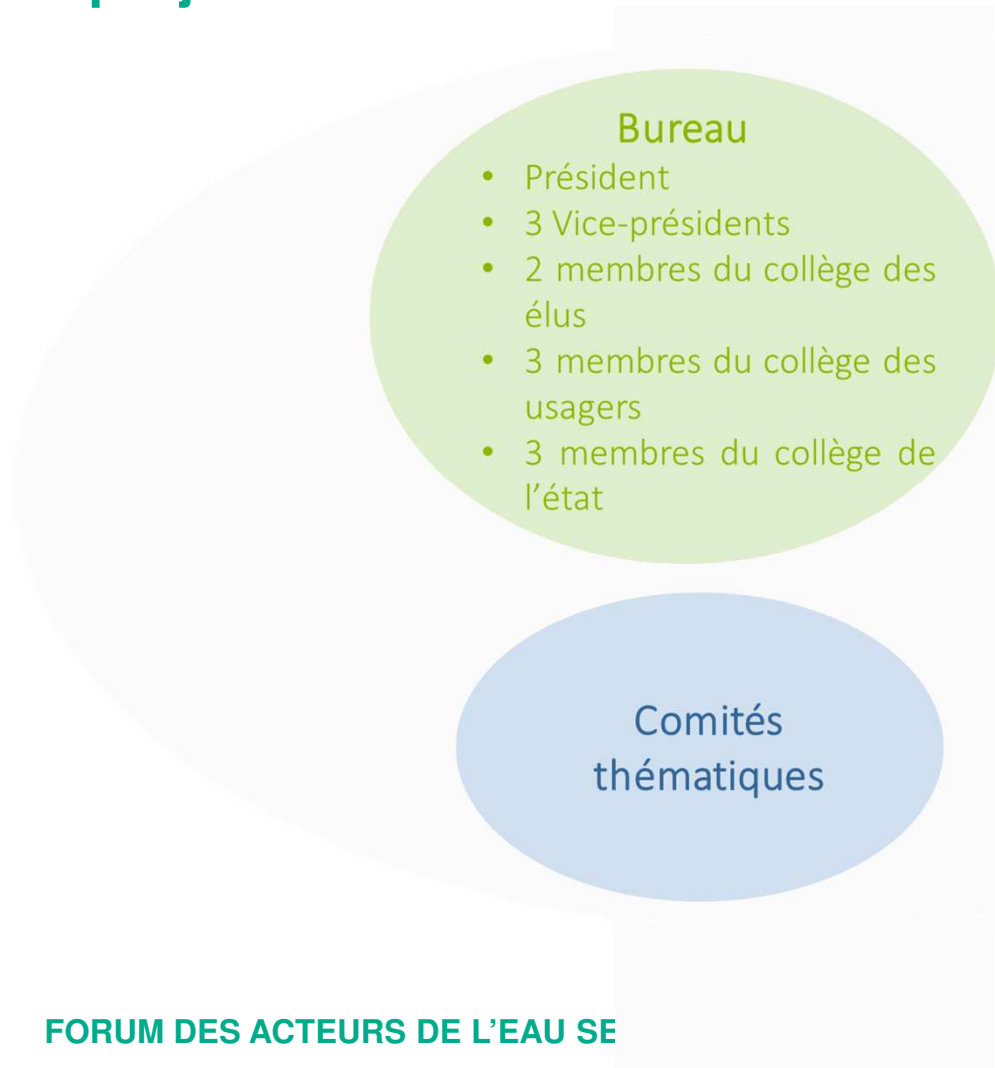
Elaborer, réviser le SAGE et ses documents



FORUM DES ACTEURS DE L'EAU SEINE-NORMANDIE 2023

Emettre des avis sur les décisions et projets relatifs à la ressource en eau

Commission Locale de l'Eau



FORUM DES ACTEURS DE L'EAU SE



FORUM DES ACTEURS DE L'EAU VALLÉES DE MARNE

Echanges avec la salle

Lionel GRESSE

Chef du Service Eaux et Changement Climatique, Direction de l'Eau, de la Biodiversité et du Climat – Région Grand Est

Florent COLIN

Chef de la cellule politique de l'eau - service Eau, Environnement, Préservation des ressources (SEEPR) -Comité Ressource en eau – Direction Départementale des Territoires (DDT 51)

Maurice LOMBARD

Membre du Comité de Bassin, Président de la Commission Territoriale Vallées de Marne

Jade PIERRET

Animatrice du schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) - Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Bassins Aisne Vesle Suipe (SIABAVES)

FORUM DES ACTEURS DE L'EAU SEINE-NORMANDIE 2023

Maurice LOMBARD

Président de la Commission territoriale Vallées de Marne



MERCI DE VOTRE ATTENTION